

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 14/11/2024 à 20h00

Présent(e)s : Vincent RESTIF – Alain MAUNIER – Daniel BLU - Cynthia CADOT – Eliane GUYON - Franck CHRETIEN - Anthony TOURTIER - Dominique TUSSEAU - Bruno TOUPLAIN – Dominique MOUNIER – Laëtitia ROUEIL - Pascale JULIEN- Florent CROSNIER

Absents :

Excusé(e)s : M.M Rose-Marie MARCINIAK –
LUCIEN Jessicka

Pouvoir :

Secrétaire : M. Dominique TUSSEAU

Date de convocation et d'affichage :

08/11/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

1. Approbation PV du 10/10/2024
2. CCPC :
3. Projet de création de voie douce en cœur de bourg : Présentation de l'APD - Approbation du projet – Demande de subventions – Devis inspection télévisée des réseaux eaux pluviales, eaux usées
4. RESSOURCES HUMAINES : Suppressions et créations de poste pour modification de temps de travail - Modification délibération RIFSEEP
5. Informatique : Devis Berger Levraut pour transfert de données sur nouveau serveur de la CCPC – Devis Electrosystem matériel informatique mairie
6. Questions diverses et imprévues

Intervention de Hélène BOULAY responsable du service France Services à Craon

Tour de table : présentation des élus

Maison de services au public existe depuis 2016

Développement lors de l'installation du CIAS au 49

Ouverture en février 2022 à Renazé

Guichet unique 18 en Mayenne : Accompagnement pour les démarches Santé, Familles, Retraite, CAF, etc...

A Craon : 5 agents dont 1 en cours de formation par Etat et Partenaires

Durée d'accueil au public : 24 heures/ hebdomadaire sur 5 jours et 2 agents

Mise à disposition d'un ordinateur pour faire seul ses démarches

Mise à disposition de 2 bureaux aux partenaires pour recevoir le public

Accompagnement pour France rénov : Il faut déjà être en contact avec France Rénov avant de venir à France Services. Soliah peut accompagner toute la démarche pour certains publics.

Le site de Craon est labellisé chèque emploi service universel

Accès sécurisé boîte mail des particuliers

Accès messagerie sécurisée + téléphonique avec les partenaires si les usagers rencontrent un problème

6^{ème} agent : conseiller numérique : formation développement numérique (smartphone, tablette, pc)

Permanence sur COSSE LE VIVIEN : 1 jour tous les 15 jours

Demandes en 2024 : 798 retraites – 714 impôts (déclaration des biens) – accès déchetterie – solidarité insertion –

Depuis 2020 : 250 contacts avec les habitants de Pommerieux

De préférence sur RDV- Délai réduit depuis ouverture à Renazé

Depuis le début de l'année 2640 démarches : De moins en moins de personnes en accès libre - 766 RDV avec les partenaires

L'URSSAF va rentrer dans le bouquet de services.

Tranche d'âge : + 60 ans mais aussi des personnes + jeunes

Financé par l'Etat, les partenaires, et le CIAS

Les titres de séjour sont traités par la Préfecture

Réflexion sur une possibilité d'accueil ponctuel dans les communes de la CCPC sur RDV de préférence.

1. Approbation PV du 10/10/2024

Le conseil municipal, approuve le procès-verbal à l'unanimité des membres présents.

2. CCPC :

OPAH 2025-2029

Fonds conséquents : Amélioration thermique et énergétique -habitat dégradé – aménagement habitat personnes âgées ou en situation de handicap – Soumis au barème de revenus.

INAUGURATION « L'outil en main »

Depuis septembre, un local bd Okempton a été réaménagé par des bénévoles – accompagnement des enfants aux métiers manuels – 40 bénévoles : dont Robert Viémont, Patrick Barrais et Didier GERBOUIN de Pommerieux – 21 enfants sont accompagnés – 7 métiers sont représentés (mécanicien, peintre, couturière, etc...) 1 accompagnateur par enfants, 2 heures le mercredi.

3. Projet de création d'une voie douce en cœur de bourg – Délibération N°2024-11-01

M. le maire présente le projet de création de voie douce en cœur de bourg de Pommerieux du Nord Route de Craon au Sud Est route d'Ampoigné desservant le lotissement des Lilas, le Groupe Scolaire, le stade de foot puis la salle polyvalente pour un montant estimatif H.T de 161 473 €.

M. BLU Daniel informe que l'aménagement de 2 écluses dans le DCE doit être validé par le département. La partie hors agglomération est intégrée dans le dossier ne sachant pas actuellement si le département prend en charge cette dépense. La remise des offres est prévue début janvier. La recommandation est une largeur de 3 m, sans doute 2 m de large. Enrobé à chaud 6 cm est moins cher que l'enrobé à froid 4 cm (granulat + petit)- Enrobé drainant possible - Le but est de ne rien ramener dans le réseau d'eau pluviale (envoyée sur les cotés – noue). Certains postes seront diminués (paysage, mobilier urbain).

Date prévisionnelle de début de travaux : second trimestre 2025

3-2 Approbation du projet, du plan de financement et demande de subventions

Plan de financement

Coût estimatif de l'opération		
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement		
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		12 187.00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	MAYENNE INGENIERIE	1 134.00 €
Maîtrise d'œuvre 7,83 %	ECR ENVIRONNEMENT	11 053.00 €
Études		1 960.00 €
Levé topographique	KALIGEO	1 960.00 €
Travaux d'infrastructures		141 167.00 €
Travaux de chantier contrôle et réception	AVP	7 700.00 €
Travaux préparatoires	AVP	8 135.00 €
Terrassements	AVP	5 212.00 €
Remodelage terre végétale	AVP	150.00 €
structures et revêtements	AVP	26 105.50 €
Bordures	AVP	8 820.00 €
Remise à la côte d'ouvrage	AVP	1 230.00 €
Remplacement émergents existant Y/Cmise à	AVP	325.00 €
Ouvrage de captage	AVP	3 050.00 €
Signalisation	AVP	5 917.50 €
Mobilier urbain	AVP	1 910.00 €
Eaux pluviales	AVP	8 050.00 €
Paysage	AVP	1 125.00 €
Route d'Amoigné Prestation supplémentaire éventuelle	Détail dans l'AVP	63 437.00 €
Frais annexes		6 159.00 €
Acquisition de terrain - route d'Amoigné	DUTERTRE- GUERIN	1 400.00 €
Bornage route d'Amoigné	Géometre	1 000.00 €
Déplacement candélabres route d'Amoigné	Territoire Energie Mayenne	3 759.00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		161 473.00 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
autre mesure Fonds Vert	Développement des mobilités durables en zones rurales	sollicité	88 810.00 €	55.00%
Fonds FPRNM Barrier				
Fonds européens				0.00%
DETR				0.00%
DSIL				0.00%
FNADT				0.00%
Fonds mobilités actives				0.00%
Pacte local des solidarités				0.00%
Autres aide Etat				0.00%
Conseil régional				0.00%
Conseil départemental	Aide aménagements cyclables	sollicité	40 368.00 €	25.00%
EPCI				0.00%
Autre collectivité				0.00%
à préciser				0.00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		129 178.00 €	80.00%
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0.00 €	0.00%
Part de la collectivité	Fonds propres		32 295.00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			0.00%
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement			0.00%
Participation du porteur de projet (autofinancement)			32 295.00 €	20.00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			161 473.00 €	100.00%

Le conseil municipal, à l'unanimité, après présentation du projet de création de voie douce en cœur de bourg décide :

D'approuver le projet de création de voie douce à l'unanimité tel qu'il a été présenté,

De solliciter les aides suivantes :

Fonds Vert « Développement des mobilités durables en zones rurales » pour un montant de 88 810 €,

Départementale « aménagements cyclables » pour un montant de 40 368 €

De l'autoriser à lancer l'appel d'offres pour ces travaux.

Mme Laëticia Roueil demande comment sera sécurisée la voie douce ? M. Blu Daniel informe que des potelets, chicane et panneaux de signalisation permettront de sécuriser cette voie.

M. Daniel BLU informe de l'obligation de repousser les panneaux d'agglomération de 50 m à minima des aménagements.

3-3 Contrôle télévisuel des réseaux d'eau pluvial et usées – Délibération N°2024-11-02

M. BLU Daniel informe qu'avant de réaliser les travaux de création de voie douce, le bureau d'étude ECR environnement préconise de réaliser un contrôle télévisuel des réseaux d'eaux usées et pluviales. A cette fin, 2 devis ont été demandés :

1 à la sté CBTP Laboratoire pour un montant de 2 262.25 H.T compris un hydrocurage pour un montant de 960 € H.T – Montant heure hydrocurage 150 € H.T

Et un autre auprès de la sté Eventus environnement pour un montant de 950 € H.T sans hydrocurage – Montant 1^{ère} heure hydrocurage 150 € H.T puis dégressif

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis de la sté Eventus environnement pour un montant de 950 € H.T soit 1 140 € TTC et éventuellement l'hydrocurage si cela est nécessaire.

4. RESSOURCES HUMAINES : Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance proposés par le CDG53

Création et suppression de postes :

1- Poste d'agent de service – Délibération N°2024-11-03

M. le maire informe que suite à la réorganisation des services périscolaires il convient de supprimer le poste d'adjoint technique à raison de 21,41 h pour créer un poste d'adjoint technique à raison de 25,15 heures hebdomadaire à partir du 1/01/2025.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après avis favorable du Comité Technique rendu le 25/10/2024 et après en avoir délibéré, le conseil municipal de Pommerieux,

DECIDE ▪ la suppression, à compter du 01/01/2025, d'un emploi permanent à temps non complet 21,41 h d'agent de service,
 ▪ la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet 25,15 heures hebdomadaires d'agent de service,

PRECISE ▪ que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

2- Poste de responsable administrative – Délibération N°2024-11-04

M. le maire informe que suite à la demande de Mme JALLU Cécile d'augmenter son temps de travail sur la commune de Simplé et de le diminuer d'autant à Pommerieux. Il propose de supprimer le poste de responsable administrative au grade d'adjoint administratif et rédacteur de 7H hebdomadaire et de créer à 3,30h hebdomadaire cadres d'emploi d'adjoint administratif et rédacteur à partir du 1/01/2025.

En pratique, elle viendra une journée tous les 15 jours.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après avis favorable du Comité Technique rendu le 25/10/2024 et après en avoir délibéré, le conseil municipal de Pommerieux,

DECIDE ▪ la suppression, à compter du 01/01/2025, d'un emploi permanent à temps non complet 7 h hebdomadaire de responsable administrative.

▪ la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet de 3h30 hebdomadaires de responsable administrative.

Modification délibération RIFSEEP – Délibération N°2024-11-05

M. le maire informe qu'en raison de la création d'un poste d'adjoint d'animation il faut rajouter ce cadre d'emploi à la délibération d'institution du RIFSEEP soit :

Arrêté du 20 mai 2014 pris pour l'application du décret n° 2014-513 aux corps des adjoints administratifs des administrations d'Etat transposables aux adjoints territoriaux d'animation de la filière animation. La modification a été acceptée par le CST

ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION		IFSE		CIA	
GROUPES DE FONCTION	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	CRITERES D'ATTRIBUTION	MONTANT MAXI EN €	CRITERES D'ATTRIBUTION	MONTANT MAXI EN €
Groupe1	<i>Directrice d'accueil périscolaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité d'encadrement - Animation d'activité auprès d'un public d'enfants - Ampleur du champ d'action (en nombre de missions, en valeur) - Relation avec les élus et autres interlocuteurs - Connaissances requises (de niveau élémentaire à expertise) - Complexité, niveau de technicité exigé pour occuper le poste - Autonomie - Diversité des tâches, des dossiers ou des projets ("monométier" ou "plurimétiers") - Diversité des domaines de compétences - Capacité à exploiter l'expérience acquise, montée en compétence (savoirs techniques...) - Relation avec les enfants - Simultanéité des tâches - Capacité à acquérir des connaissances - Déplacements 	11 340 €	<ul style="list-style-type: none"> --Ponctualité - Esprit d'initiative - Esprit d'équipe et disponibilité - Réserve et discrétion professionnelle - Présentation et attitude convenables - Respect des directives, procédures et règlements intérieurs - Qualité du travail - Sens de la communication 	1260 €
Groupe2	<i>Agent d'animation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement d'enfants - Animation d'activité auprès d'un public d'enfants - Ampleur du champ d'action (en nombre de missions, en valeur) - Relation avec les élus et autres interlocuteurs - Connaissances requises (de niveau élémentaire à 	10800 €	<ul style="list-style-type: none"> --Ponctualité - Esprit d'initiative - Esprit d'équipe et disponibilité - Réserve et discrétion professionnelle - Présentation et attitude convenables - Respect des 	1200 €

		expertise) - Complexité, niveau de technicité exigé pour occuper le poste - Autonomie - Diversité des tâches, des dossiers ou des projets ("monométier" ou "plurimétiers") - Diversité des domaines de compétence - Capacité à exploiter l'expérience acquise, montée en compétence (savoirs techniques...) - Déplacements		directives, procédures et règlements intérieurs - Qualité du travail - Sens de la communication	
--	--	--	--	---	--

Décision : Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité.....

M. le maire informe que suite à un malaise et une hospitalisation d'une semaine M. Florent BOISSEAU n'a plus le droit de conduire – Après un Rdv auprès d'un neurologue, il a été décidé de prolonger cette interdiction de conduire jusqu'à août 2025. Le médecin du Spat a donné son accord pour qu'il puisse tondre les pelouses qui ne sont pas en lien direct avec la route : terrain de foot, lotissement, haut du parc de loisirs, école à condition qu'il y ait un système de coupure automatique. Prêt d'un vélo électrique – Proposition d'accompagnement de personnes pour faire ses courses.

5. Informatique :

5-1 Devis BERGER-LEVRAULT

M. le maire informe qu'en raison du changement de serveur de la CCPC prochainement les logiciels Berger Levrault doivent être transférés sur le nouveau serveur. Le prestataire a informé que les logiciels ne pourront plus fonctionner avec un serveur de 2012. La CCPC prend en charge les prestations pour mettre un nouveau serveur à disposition.

Montant de la prestation : 308 € H.T soit 369,90 € TTC.

Le conseil municipal en prend acte.

5-2 Devis Electrosystem matériel informatique – Délibération N°2024-11-06

M. le maire informe qu'il est nécessaire d'acquérir du matériel informatique pour le poste occupé par Mme JALLU Cécile (actuellement petit PC portable, clavier et souris filaire) SOIT :

- 2 écrans Acer 24 " 75 HZ HDMI/DP 60 Hz VGA + AUDIO In/Out 248.33 €
- Bras porte écran double fixation à pince ou à travers l'obturateur, mécanisme à gaz 2 ports USB
Passe câble intégré 142 €
- Station d'accueil (branchement PC, écrans, câble internet,...) 4Xub 2 ; 0 2 usb3.0 Gigabit Ethernet 112,50 €
- Clavier sans fil Logitech 45.75 €
- Contour Unimouse – Souris Primée Ergonomique avec Soutien Pouce/
sans fil/ Verticale/ pour Droitier 116.67 €
- Intervention sur système informatique 2 H 90.00 €
- Déplacement sur site 0.80 €/KM 11.20 €

Soit un total de 766,45 € H.T et 919,74 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis Electrostem pour un montant total de 766,45 € H.T soit 919,74 € TTC ;

6. Questions diverses et imprévues

Commerce

Le bureau d'études fera des propositions fin novembre. Une réunion du comité de pilotage pourra être programmée.

Enveloppe proposée par les affaires économiques 190 000 € à valider par le conseil communautaire.

Suppression de location du logement du dernier commerce inscrit au prochain conseil communautaire. Décision en attente.

CR Réunion avec les associations du 15/10/2024

Les associations à peu près toutes représentées – CR en attente du calendrier de manifestations –

Utilisation de la salle très compliquée entre les associations et les particuliers – Privilégier les réservations des associations sauf juillet /août.

Plan paysage du 19/10/2024

CR séance aménagement du bourg : Intéressant travail par groupe – Donner son avis sur les lieux à aménager et choix de photos d'aménagement qui plaisaient.

CR projet Ombrières du 6/11/2024

Visite le 23/11/2024 à Quelaines pour voir l'aspect esthétique.

CR Réunion commission veille sociale du 7/11/2024

Récapitulatif de personnes vulnérables : Une quarantaine de personnes. Aînés, et autres personnes d'une quarantaine d'année.

DEFIBRILLATEUR

Formation proposé par le revendeur à destination des habitants, élus, personnel proposée le 30/11/2024 à 10H30 – Relais auprès des associations, école, aps.

CR commission communication :

La galette des vœux est fixée le vendredi 17/01/24 à 20H .

VOIRIE

- Contact avec le Département pour apporter des améliorations en terme de sécurité au carrefour de la Chauvinière. Projet d'aménagement carrefour de la Chesnaie. Marquage ligne blanche continue avec peinture rouge au milieu.
- Projet d'aménagement de la rue des Magnolias : Présentation des esquisses réalisées par Mayenne Ingénierie : stationnement des 2 côtés au bout de la rue terrain plein au

centre – Recul du stationnement du car du passage piéton. Terre plein devant le passage piéton grande rue pour inciter à réduire la vitesse.

- Problématique îlots directionnels place St Louis « Place du marché »
En attendant un futur aménagement, M. BLU Daniel propose de supprimer les deux îlots situés en haut de la place (les voitures roulent dessus) à remplacer par des marquages au sol.

Adresses de messagerie non fonctionnelles

Liste à établir : Laëtitia - Anthony – Daniel – Dominique Tusseau - Franck

e-collectivités : Cynthia – Pascale (tél portable) Laëtitia – Daniel

à revoir avec la sté MCT qui gère le serveur.

M. Tusseau informe que les semi-remorques passent dans le bourg et sur la route RD 619 qui rejoint la RD 22 ;

Maison rte d'Ampoigné à vendre

M. Daniel BLU informe que la maison située au 4, rue d'Ampoigné va être mise en vente. Il propose que la commune rachète une partie du terrain pour donner un accès à d'autres terrains situés derrière afin de pouvoir accéder à une future urbanisation.

Dates à retenir :

- Conseils municipaux à 20 H à partir de novembre : 12/12/2024 -23/01/2025
- 23/11/2024 à 9H15 : Départ de Pommerieux : Visite Ombrières à Quelaines
- 23/11/2024 à 10h45 : Commission cimetièrre
- 26/11/2024 : Commission communication
- 28/11/2024 à 19 H : Comité de suivi ALSH
- 30/11/2024 à 10h30 : Formation défibrillateur
- 06/12/2024 : Soirée jeux passeport du civisme
- 16/12/2024 : Assemblée plénière CCPC
- 17/01/2025 : galette des vœux
- 24/05/2025 : Journée citoyenne

Levée de séance à 22h55

Le maire,
Vincent RESTIF

Le secrétaire
Dominique TUSSEAU